

ADAPTATIONS SALARIALES :

modifications MENSUELLES

Jun 2022

Liste définitive - Version n° 2

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
100.00	CP auxiliaire pour ouvriers	info new's	<p>A partir du 01/06/2022 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Modification des catégories pour les travailleurs ordinaires d'au moins 18 ans et revalorisation des montants - Modification de la dégressivité applicable aux travailleurs ordinaires de moins de 18 ans - Modification de la dégressivité applicable aux étudiants de moins de 21 ans 	01-06-22
102.02	Carrières de petit granit et calcaire à tailler Provinces Liège et Namur	Indexation	<p>Indexation de 1 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - salaires minima et effectifs - des primes d'équipes (pour équipe successives organisées régulièrement ou occasionnellement) - de la prime pour horaire décalé 	01-06-22
102.05	Carrières de kaolin et sable exploitées à ciel ouvert Provinces du Brabant wallon, de Hainaut, de Liège, de Luxembourg et de Namur	Indexation	<p>Indexation de 1 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs - des primes d'équipes 	01-06-22
102.08	Carrières et scieries de marbres	Indexation	<p>Indexation de 1 %:</p> <ul style="list-style-type: none"> - salaires minima et effectifs, - des primes d'équipes - des indemnités chômage temporaire 	01-06-22
102.11	Ardoisières, carrières de coticules et pierres à rasoir de kaolin et de sable Provinces du BW, Hainaut, Liège, Luxembourg et Namur	Indexation	<p>Indexation de 1 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs - des primes d'équipe 	01-06-22
106.02	Industrie du béton	Eco-chèques	Calcul et octroi des éco-chèques	01-06-22
111.03	Montage de ponts & charpentes	Augm. conv.	<p>Augmentation conventionnelle des :</p> <ul style="list-style-type: none"> - prime de séparation - indemnité vêtement de travail <p>Avec effet rétroactif au 01/01/2022</p>	rétroactif

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
111.03	Montage de ponts & charpentes	Prime	Prime de vacances de 157,12 €	01-06-22
112.00	Entreprises de garage	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-22
113.00	Industrie céramique	indexation	<i>Indexation de 2 % :</i> - des salaires minima et effectif - des primes d'équipe	01-06-22
115.03	Miroiterie et fabrication de vitraux d'art	Eco-chèques	Calcul des éco-chèques avec les paies de juin 2022 Eco-chèques récurrent : 125 € Exceptionnellement : 25 € d'éco-chèques non-récurrents en 06/2022, soit 150 € au total Octroi en 07/2022	01-06-22
117.00	Industrie & commerce du pétrole	Indexation	<i>Indexation de 0,4291 % :</i> - des salaires minima	01-06-22
125.02	Scieries et industries connexes	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de juin.	01-06-22
125.03	Commerce du bois	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de juin.	01-06-22
126.00.00 (ouv)	Ameublement et industrie transformatrice du bois (ouvriers)	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-22
126.00.00 (ouv)	Ameublement et industrie transformatrice du bois (ouvriers)	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques uniques et exceptionnels	01-06-22
126.00.02 (emp)	Ameublement et industrie transformatrice du bois (employés)	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-22

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
126.00.02 (emp)	Ameublement et industrie transformatrice du bois (employés)	Prime	Calcul et octroi de la prime annuelle de 277,22 €	01-06-22
127.00	Commerce de combustibles	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de juin.	01-06-22
128.00	Industrie des cuirs et peaux et produits de remplacement	Eco-chèques	Calcul des éco-chèques	01-06-22
140.01	Autobus et autocars	Eco-chèques	Calcul et octroi des éco-chèques avec les paies de juin <u>pour le personnel roulant des serv.rég.spéc.</u>	01-06-22
140.01	Autobus et autocars	Eco-chèques	Calcul et octroi des éco-chèques avec les paies de juin <u>pour le personnel roulant des serv.occas.</u>	01-06-22
140.01	Autobus et autocars	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques <u>pour le personnel de garage</u>	01-06-22
140.01	Autobus et autocars	Indexation	<u>Pour le personnel roulant-service régulier (SRWT)</u> Indexation de 2 %: - des salaires horaires minima et effectifs - des suppléments de salaires pour heures supplémentaires - du supplément pour travail du dimanche, d'un jour férié ou d'un jour de compensation - de la prime pour travail du samedi - de la prime horaire pour prestations de nuit - de l'allocation mensuelle fixe - de la prime de stationnement et de coupure - de la prime pour journée de forte chaleur - de la prime pour prestations imprévues	01-06-22

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
140.02	Taxis	indexation	<p><i>Personnel roulant des services de location de voitures avec chauffeur (pas service de taxi)</i></p> <p>Indexation de 2 %:</p> <ul style="list-style-type: none"> - salaire minima et effectifs - des indemnités RGPT 	01-06-22
142.01	Récupération de métaux	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-22
149.02	Carrosserie	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-22
149.04	Commerce du métal	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-22
152.00	Institutions subsidiées de l'enseignement	Indexation	<p><i>Indexation de 2 % :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs - des indemnités de vêtement de travail 	01-06-22
152.02	Institutions subsidiées de l'enseignement libre des Communautés française et germanophone	Indexation	<p><i>Indexation de 2 % :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs - des indemnités de vêtement de travail 	01-06-22
200.00	CP auxiliaire pour employés	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-22
200.00	CP auxiliaire pour employés	Prime	Paiement de la prime annuelle de 277,22 €	01-06-22
202.00	Commerce de détail alimentaire	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-22
202.00	Commerce de détail alimentaire	Indexation	<p><i>Indexation de 1 % :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs - du RMMG sectoriel 	01-06-22
202.00	Commerce de détail alimentaire	prime	<p><i>Calcul du complément au pécule de vacances de 74,37 € pour :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Personnel administratif - Personnel de vente - Gérant de succursale réalisant un chiffre d'affaires moyen d'au moins 18376,46 €/mois. 	01-06-22

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
202.00	Commerce de détail alimentaire	Prime	Calcul et octroi de deux primes annuelles : - de 287,38 € - et de 70 €	01-06-22
225.00	Institutions de l'enseignement libre subventionné	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-22
225.02	Institutions de l'enseignement libre subventionné des communautés française et germanophone	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-22
227.00	Secteur audio-visuel	Eco-chèques	Eco-chèques à calculer avec les paies de juin.	01-06-22
227.00	Secteur audio-visuel	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-22
304.00	Spectacle	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs Le même coefficient vaut pour le chômage avec complément d'entreprise (partie employeur)	01-06-22
306.00	Entreprises d'assurance	Prime	Calcul de la prime annuelle de 100 € net	01-06-22
313.00	Pharmacies	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-22

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
314.00	Coiffure et soins de beauté	augm. conv.	<p>Augmentation conventionnelle de 0,2 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs <p>Avec effet rétroactif au 01/05/2022</p>	rétroactif
317.00	Services de gardiennage et/ou de surveillance	Indexation	<p>Indexation de 2 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires et effectifs - des indemnités et primes diverses <p>Ne sont pas indexées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - indemnité de chien - indemnité sécurité d'existence 	01-06-22
318.01	Services des aides familiales et seniors de la Région wallonne et des Communautés française et germanophone	Indexation	<p>Indexation de 2 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs - de l'indemnité d'entretien des vêtements de travail 	01-06-22
319.00	Etablissements et services d'éducation et d'hébergement	Indexation	<p>Indexation de 2 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima 	01-06-22
319.02	Etablissements et services d'éducation et d'hébergement	Indexation	<p>Indexation de 2 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima - des salaires annuel minimum garanti - de l'allocation mensuelle spéciale - de la prime de camp 	01-06-22
322.01	Titres-services	index et aug. conv.	<p>Indexation de 2 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs - des indemnité temps déplacement <p>Augmentation de 0,4 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs 	01-06-22
326.00	Gaz & électricité	Indexation	<p>Indexation de 0,4291 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima précédents 	01-06-22
329.01	Secteur socioculturel de la Communauté flamande	Indexation	<p>Indexation de 2 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs 	01-06-22

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
329.02	Socioculturel - Cté française et germanophone & Région wallonne	Indexation	<p><u>Région wallonne - Fédération Wallonie-Bruxelles - OISP Bruxelles - Centres sportifs</u></p> <p>Indexation de 2 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs <p><u>Employeurs non visés par une CCT spécifique</u></p> <p>Indexation de 2 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires effectifs <p>Pas le RMMMG</p>	01-06-22
329.03	Socioculturel - Fédéral & bicommunautaires	Indexation	<p>Indexation de 2 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs <p>Indexation du plafond salarial annuel pour l'intervention dans les frais de transport</p>	01-06-22
337.00	CP auxiliaire pour le secteur non-marchand	Indexation	<p><u>Travailleurs occupés dans le cadre d'un budget individualisé (PVB) ou d'un budget d'assistance personnelle (PAB) de l'Autorité flamande</u></p> <p>Indexation de 2 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des <u>salaires minima</u> pour les travailleurs <p><u>Autres</u></p> <p>Indexation de 2 % des salaires effectifs (le secteur n'ayant pas prévu de minima, tous les travailleurs sont considérés à l'effectif) SAUF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - exclusion des mutualités, des universités libres et des assistants personnels engagés dans le cadre d'un budget d'assistance personnel. - pas d'application si un système d'indexation au moins équivalent existe au niveau de l'entreprise en vertu d'une CCT, du règlement de travail ou d'un usage. 	01-06-22
339.00	Sociétés de logement social agréées	Indexation	<p>Indexation de 2 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs 	01-06-22
339.02	Sociétés de logement social agréées RW	augm. conv.	Augmentation conventionnelle de 0,4% des salaires effectifs au 01/01/2021	rétroactif
339.02	Sociétés de logement social agréées RW	Indexation	<p>Indexation de 2 % :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des salaires minima et effectifs 	01-06-22

CP		Modification		
N°	Nom	Type	Précisions	Effet
339.03	Sociétés de logement social agréées RBC	augm. conv.	Augmentation conventionnelle de 0,4% des salaires effectifs au 01/01/2022	rétroactif
339.03	Sociétés de logement social agréées RBC	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-22
340.00	Technologies orthopédiques	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-22
341.00	Intermédiation en services bancaires et d'investissement	Eco-chèques	Octroi des éco-chèques	01-06-22
999.00.02 (000.01)	Fabrique d'église	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima du personnel subventionné (pas le RMMMG)	01-06-22
Actiris	Actiris	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-22
CAP	CAP en Région Wallonne (AVIQ)	indexation	Les CAP en Région Wallonne (AVIQ) uniquement sont indexés suivant la commission paritaire à laquelle ils sont rattachés. Pour les commissions paritaires indexées ce mois-ci, vérifier si vous avez des travailleurs concernés et appliquer l'index du secteur auquel ils sont rattachés.	01-06-22
RW	Région wallonne	Indexation	Indexation de 2 % : - des salaires minima et effectifs	01-06-22